

LE SERVICE JURIDIQUE EEN

Notre service inclut :



Des sessions d'information
thématiques



Des réponses à vos
questions réglementaires



Un accompagnement adapté
à votre entreprise



Les réunions d'information



Public concerné

Tout créateur / entreprise / organisation de tout secteur d'activité intéressé par la thématique.

Coût

Financé par la CCI et la Commission Européenne.

Nature de la prestation

Chaque évènement est centré sur une réglementation européenne. Les thématiques sont choisies en fonction de l'actualité réglementaire et des demandes des entreprises et de leurs conseillers. Ces réunions se tiennent en présentiel ou en webinaire.

Objectif

Diffuser des informations qualifiées sur l'application de la réglementation afin d'appréhender les évolutions/incidences réglementaires potentielles sur les métiers et marchés ciblés.

Les réponses à vos questions liées à l'application de la réglementation européenne



Public concerné

Tout créateur / entreprise / organisation de tout secteur d'activité ayant un besoin précis d'information sur la réglementation européenne applicable à son produit ou à son activité.

Coût

Financé par la CCI et la Commission Européenne, gratuit pour l'entreprise.

Nature de la prestation

Ce service est à disposition des entreprises pour répondre à leurs questions liées aux domaines suivants* :

- Marquage CE
- TVA intracommunautaire
- Réglementation REACH
- Réglementation environnementale européenne
- Étiquetage
- Injonction européenne de payer/procédure européenne de règlement des petits litiges
- Contrats internationaux
- Formalités douanières

Objectif

Assurer un accompagnement individualisé de votre entreprise pour un besoin d'information réglementaire précis.

*Liste non-exhaustive

L'accompagnement individuel pour faire le tour des dispositions réglementaires et normatives applicables à vos produits



Public concerné

Tout créateur / entreprise de tout secteur d'activité.

Coût

Prestation payante, sur devis.

Nature de la prestation

La prestation consiste en un passage en revue des exigences obligatoires (volet réglementaire) et des démarches volontaires (volet normatif) du projet/produit de l'entreprise cliente.

Le check-up N/R prend en compte le cycle de vie du produit/service et représente une sécurisation du projet sous l'angle normatif/réglementaire.

Objectif

Assurer un service sur mesure et approfondi qui aboutira à la connaissance de l'environnement réglementaire pour la mise sur le marché d'un produit ou service innovant.

Cela permet également d'intégrer ces exigences dès la phase de conception et de mettre ainsi en conformité un produit/service qui présenterait des risques pour les personnes et/ou l'environnement.

Pour plus d'informations, contactez-nous par email : een@nouvelle-aquitaine.cci.fr



CCI NOUVELLE-AQUITAINE